

Assurances

LE CHOIX D'UNE CARRIERE

(suite)

Vous ne pouvez pas faire continuellement de nouveaux débuts. Votre expérience dans une affaire doit compter et vous ne désirez pas avoir acquis en pure perte la connaissance de la chose particulière qui vous donne plus de valeur dans la situation que vous occupez et qui vous prépare un avenir. Pierre qui roule n'amasse pas mousse; et un départ nouveau, qu'il s'agisse d'un cheval dans une course, d'un train de chemin de fer ou d'un homme d'affaires, nécessite une grande perte de force d'impulsion—souvent entraîne la perte de toute la distance gagnée auparavant—et il peut venir un moment où vous ne pourrez plus partir de nouveau, tandis que si vous aviez été dans une bonne affaire, vous auriez pu maintenir facilement votre mouvement. Assurez-vous donc que non seulement l'affaire, mais la maison dans laquelle vous êtes, repose sur de solides fondations et sera permanente. Combien d'hommes avez-vous vu perdre leur position, non par leur faute, mais à cause du déclin d'une affaire particulière ou de l'insuccès d'une maison particulière? Combien d'hommes, en temps de panique, sont privés d'emploi ou voient leur salaire réduit, quand ils font peut-être tous leurs efforts, à cause des difficultés financières ou de la faillure absolue de la compagnie pour laquelle ils travaillent? Vous ne pouvez choisir une affaire trop forte ni une

compagnie trop bien établie pour y travailler pour votre vie.

Choisissez une affaire qui se développe avec vous, qui vous aide à vous développer et qui vous donne l'occasion de sentir que vous réussissez même à mesure que votre expérience et vous années de service augmentent. Si vous désirez avancer, n'entrez pas dans une affaire susceptible de reculer, Voyez si quelque nouvelle invention ou si quelque changement économique affectera l'affaire que vous considérez, et choisissez une affaire qui grandira plutôt qu'elle ne déclinera.

Beaucoup d'hommes ne réfléchissent jamais que des années d'expérience leur ont donné moins de valeur, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des hommes plus jeunes; il est alors trop tard pour entrer dans une affaire qui rapporte davantage aux hommes d'un certain âge qu'aux jeunes gens. Les vieux teneurs de livres, commis, instituteurs, n'ont plus de valeur. Que faut-il en faire? Voilà le problème qui se présente.

Quelques-unes des plus grandes et des meilleures compagnies n'acceptent pas d'hommes âgés de plus de trente-cinq ans. La terreur même d'être congédiés abat ces hommes âgés. Elle leur enlève tout espoir, toute ambition, leur fait craindre constamment de perdre leur situation, leur fait penser qu'ils sont un fardeau pour leur compagnie et leur famille—ce qui est vrai quelquefois. Si vous voulez être pensionné, choisissez votre carrière et pourvoyez vous-même à votre pension, choisissez une affaire où des années d'expérience et même un âge avancé seront un avantage au lieu d'une infériorité; où on aura plus besoin

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : 7 Place d'Armes
MONTREAL

London Guarantee & Accident Co. Limited

BUREAU PRINCIPAL A

TORONTO

D. W. ALEXANDER,

Gérant.

EMET des Contrats de Garantie de la probité des Gérants, Secrétaires, Trésoriers, Comptables, Caissiers, etc., et de tout Fonctionnaire manipulant de l'argent ou des marchandises.

LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ qui se présente à l'homme inexpérimenté entrant dans l'Assurance-Vie, c'est de trouver des hommes Bons à Assurer. Cette difficulté disparaît quand vous travaillez pour une *Compagnie Industrielle*, dont les débits sont une mine inépuisable à la fois pour les affaires ordinaires et les affaires industrielles.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY

BUREAU-CHEF A TORONTO, CAN.

Plus de porteurs de polices au Canada que dans toute autre Compagnie Canadienne.

Choix de Fermes
Mélangées pour
culture de grains,
laiterie, élevage du
bétail.

Des renseignements complets seront envoyés gratuitement sur demande adressée à

W. D. SCOTT,
SURINTENDANT
de l'immigration,
OTTAWA, - Canada

L'OUEST DU CANADA

offre une Terre Libre, le sol le meilleur, le Climat le plus Beau et des Chances de Succès sans Égales.

Sommaire des Règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne qui est le seul chef d'une famille, ou toute personne mâle âgée de plus de 18 ans, peut acquérir comme homestead un quart de section de terre disponible du Dominion, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le postulant doit se présenter en personne à l'Agence ou Sous-Agence des Terres du Dominion pour le district. Une entrée par procuration peut être faite dans toute agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur de celui qui se propose d'acquérir un homestead.

Devoirs.—Six mois de résidence sur la terre et de culture chaque année pendant trois ans. Un homme ayant un homestead peut habiter à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres qu'il possède en propre et occupée par lui, ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un homme occupant un homestead dans de bonnes conditions a la prérogative d'acheter avant d'autres un quart de section le long de son homestead. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Il doit résider pendant six mois, chaque année, et au cours de six ans, à partir de la date d'entrée de son homestead (y compris le temps requis pour obtenir la patente de homestead), et cultiver 50 acres en plus.

Un homme ayant un homestead, dont les droits au homestead sont expirés, et qui ne peut pas obtenir une préemption, peut prendre un homestead acheté, dans certains districts. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Il doit résider six mois, chaque année, pendant trois ans, cultiver cinquante acres et ériger une maison d'une valeur de \$300.00.

Superficie cultivée en blé dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Années.	Acres.
1902.....	2,665,864
1903.....	3,284,086
1904.....	3,378,301
1905.....	3,881,199
1906.....	5,013,544
1907.....	4,898,286
1908.....	5,624,000
1909.....	6,878,000

On s'attend à ce que l'année 1911 offre une autre forte augmentation de superficie en culture.